

REGLES LOCALES SPECIFIQUE AU GOLF DE CASTRES -GOURJADE

HORS LIMITES :

- Les chemins piétonniers derrière le trou n°1 et bordant les trous, 2, 3 & 9 sont hors limites ; la limite est matérialisée par la bordure du chemin coté parcours.
- Les clôtures bordant le trou n°5 et 8, devant le départ du trou n°4 et derrière les greens des trous n° 4 & 8 définissent les limites du parcours.
- L'aire de lavage des chariots derrière le green du trou n° 9 est hors limite.

ZONES A PENALITE :

- Le fossé à droite du départ du trou n°8 est zone à pénalité rouge jusqu'à la clôture de hors limite.

CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS :

- L'ensemble des chemins sur le parcours ainsi que leurs prolongements sont des obstructions inamovibles
- Les ensembles bancs-poubelles et panneaux constituent une seule et même obstruction inamovible.
- Sur les greens : Les zones dénudées (terre apparente) qui interfèrent avec la ligne de jeu d'une balle reposant sur le green, ainsi que le trou du 2nd drapeau sont des obstructions inamovibles : dégagement selon la règle 16.1 b.

ZONE DE JEU INTERDIT :

- Les filets (grillages) devant le départ du trou n°4 sont une zone de jeu interdit : toute balle contre ces filets doit être rejouer du départ avec 1 coup de pénalité (coup & distance règle 18.1).
- Les massifs paysagers sur l'ensemble du parcours sont zones de jeu interdit : dégagement obligatoire gratuit selon 16.1b.

DROPPING-ZONE :

- Au trou n°4 si on est sur ou quasiment certain que la balle d'un joueur repose dans la 2^{ème} zone à pénalité jaune (la plus près du green), le joueur a comme option supplémentaire de dégagement une dropping zone située entre les deux bras de la rivière matérialisée par un tapis de practice et une longueur de club latéralement et en arrière du dit tapis.
- Au trou n° 8 pour toute balle en jeu contre la clôture derrière le green qui serait déclarée injouable, le joueur peut bénéficier comme option supplémentaire et avec 1 coup de pénalité d'une dropping zone située près du bunker de droite devant le green.

TEMPS DE JEU :

- 2h15 pour 9 trous.

REGLES DE COMPORTEMENT :

- Priorité à la sécurité des personnes (jardiniers, autres joueurs, promeneurs).
- Replacez vos divots.
- Ratissez les bunkers.
- Relevez vos pitches.

**Evacuez le stress, gardez le sourire et la bonne humeur,
bref profitez du golf en respectant le parcours.**